

Genève est toujours à la pointe de la formation

Philippe Angelozzi
Secrétaire général
USPI Genève



L'USPI Genève est une association dont le but est de garantir que ses membres offrent des prestations professionnelles de haute qualité à leurs clients.

A cette fin, les régies et les courtiers membres doivent répondre à des conditions sélectives et respecter des exigences élevées. De plus, l'USPI Genève encourage la formation à tous les niveaux, afin que ses membres garantissent un haut niveau de compétences et la mise à jour régulière des connaissances de

leurs collaborateurs dans l'objectif de conserver des prestations professionnelles de qualité optimale.

Le label formation

Le Label Formation a pour objectif d'inciter les membres de l'USPI Genève à fournir des efforts en matière de formation des collaborateurs, aussi bien pour l'apprentissage et la maturité professionnelle, la formation de base, la formation supérieure et la formation continue. Le Label Formation constitue ainsi une valeur ajoutée, tant pour les collaborateurs que pour les clients des régies.

Le label courtiers

Le Label Courtier fixe des exigences élevées en matière de formation, d'expérience et de pratiques professionnelles ainsi que de respect des

normes de déontologie pour les courtiers membres de l'USPI Genève ou employés par une maison membre de l'USPI Genève. Les exigences en termes de formation et de maintien des connaissances se justifient au regard des réglementations et des normes de plus en plus nombreuses dans le domaine de l'immobilier.

Un nouveau séminaire pour les courtiers

L'USPI Genève, en collaboration avec CGI Conseils et l'APGCI, a mis en place un nouveau séminaire, spécialement conçu pour les courtiers et intitulé: «Conseil au client en matière énergétique, ce qu'un courtier doit savoir». L'objectif global est de permettre aux courtiers d'évaluer l'état de vétusté et les divers travaux à faire sur les immeubles auxquels ils s'inté-

ressent. D'une durée de deux heures, ce séminaire se déroulera en deux parties. La première sera présentée par M. Christian Freudiger, de l'Office cantonal de l'énergie qui abordera notamment les éléments légaux et les procédures administratives et la deuxième par M. Marc Girelli, ingénieur indépendant, qui présentera entre autres les informations clés pour l'évaluation rapide et simple de la qualité thermique d'un bâtiment.

Ce séminaire aura lieu le 30 avril 2015, de 9 h à 11 h et est réservé aux courtiers membres de l'USPI Genève et de l'APGCI. Programme et inscriptions: www.cgiconseils.ch/cours et séminaires.